

front populaire

soutien à nos revendications!

À la une

Le Snes-FSU à vos côtés

La vie du Snes-fsu

Résultats des élections
académiques et
départementales

Liste des élu-es à la CAA

Catégories/métier

Retraité-es mais
syndiqué-es!

L'Éducation au Portugal

Dans les départements

Contre les groupes de niveau

Le SNES-FSU dans la F3SCT-D

Édito

De leur responsabilité et de la nôtre

Sommaire

- p.2** • Édito
- Résultats aux élections internes
- p.3** • Nouvelle CAA
- p.4** • À la une
- p.6** • CPE/Retraités-es
- Égalité
- p.7** • L'Éducation au Portugal
- p.8** • Dans les départements

Les représentants de ce qu'était la « majorité présidentielle » n'ont eu de cesse de le répéter durant 7 longues années passées au pouvoir pour justifier leurs réformes : agir et décider en responsabilité. Comme si aucun autre choix n'était ni raisonnable ni possible. Réformes injustes des retraites, de l'assurance chômage, recours au 49.3, mise à mal des services publics, cadeaux fiscaux, tri des élèves, le tout agrémenté d'un discours et de postures de retour à l'ordre, teinté de relents passésistes, de mesures stigmatisantes envers les classes populaires. Une véritable course de vitesse avec l'idéologie de l'extrême droite, banalisant le Rassemblement national et participant à son opération de réhabilitation, tant et si bien que la catastrophe annoncée a eu lieu, avec des scores jusque là inégalés à plus de 40 % lors du scrutin européen.

Marine Le Pen et Jordan Bardella ne pouvaient rêver mieux : engranger les fruits du mécontentement dans un contexte de gauche éclatée et un parti présidentiel détesté, avec – cerise sur le gâteau – une dissolution coup de théâtre de l'Assemblée nationale. Le cauchemar d'être dirigé par l'extrême droite venait d'être rendu possible par un Président délirant.

L'électrochoc a été tel qu'il a conduit les partis de gauche à se rassembler, non seulement pour contrer cette éventualité, mais aussi pour proposer une alternative crédible, traduisant dans son programme les aspirations populaires et les revendications pour lesquelles le Snes et la FSU, dans une intersyndicale soudée, se battent à vos côtés : l'abrogation de la réforme des retraites, une fiscalité plus juste, une hausse des salaires et des pensions, une école publique émancipatrice, débarrassée du « choc des savoirs », de Parcoursup et du SNU.

La nôtre, de responsabilité, devient alors évidente : faire échec à l'extrême droite dans la rue et dans les urnes, car elle est l'ennemi de la démocratie et profondément réactionnaire, mais aussi soutenir les candidat.es du Front populaire seul.es à incarner l'espoir d'une société plus juste et solidaire !

front populaire

soutien à nos revendications!

Manuela De Oliveira

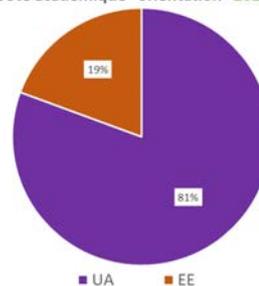
La vie du Snes-fsu

Résultats des élections à la CAA et aux BD

Cette année le nombre d'inscrit.es est à la hausse en raison de l'augmentation du nombre de syndiqué.es (+8,7 %). Cependant, la participation est légèrement à la baisse puisqu'elle n'est que de 28 %.

Dans les établissements, le temps et l'énergie pour organiser le scrutin ont parfois manqué, et l'implication dans la vie démocratique du syndicat n'est pas aussi spontanée et naturelle qu'on pourrait le souhaiter. L'investissement des secrétaires d'établissement n'en est que plus admirable. C'est l'occasion ici de remercier les militants qui se sont investis dans ce scrutin, comme ils le font au quotidien auprès des collègues dans les établissements. Les instances décisionnaires académiques du SNES-FSU vont être renouvelées suite à ces élections. Cette année, comme il y a 3 ans, la liste UA l'a largement emporté. L'écart entre les résultats des deux listes s'est légèrement amenuisé, avec

Vote académique "orientation" 2024



20 élu.es UA contre 5 EE sur les 25 titulaires. Le bureau administratif académique issu de la CAA composé de 11 représentant.es, respectera la proportion liée aux résultats : 9 UA et 2 EE.

Dans la période mouvementée que nous traversons, quelque que soit le courant de pensée des élu.es que nous sommes, notre priorité sera d'œuvrer dans l'unité de notre syndicat, le SNES-FSU, pour la défense de nos droits, le service public d'éducation, et pour une société juste et démocratique.

La vie du Snes-fsu

Notre CAA est élue!



5 titulaires

1
VIGUIER Bénédicte
Cert Documentation
Coll P. Mendes France
Méru

2
LACIAK-NOWAK Amandine
Cert Mathématiques
Lyc J. Hachette
Beauvais

3
BOISSAY Solveig
Cert Documentation
Z.R. Oise

4
PERRIN Emmanuel
Agr Histoire-Géo EMC
Lyc A. Malraux
Montataire

5
MARCEL Mélina
Cert
Lettres classiques
Coll P. Mendes France
Méru

5 suppléant-es

6
LACHAMBRE Marie
Cert Documentation
Lyc P. Langevin
Beauvais

7
GAVREL Nicolas
CPE Lyc J. Calvin
Noyon

8
HENIQUE Emeline
Cert Documentation
Coll A. Didelet
Estrées-Saint-Denis

9
MILTGEN Marieke
Cert Mathématiques
Coll H de Montherlant
Neuilly en Thelle

10
GERMAIN Sylvain
Cert Mathématiques
Coll C. Morel Breteuil

20 titulaires

1
DE OLIVEIRA Manuela
Cert Lettres modernes
Clg J. Verne Rivery

2
SERGEANT Laurence
CPE Lyc L. de Vinci
Soissons

3
DE CLERCK Elsa
Cert Documentation
Clg Les Coudriers
Villers-Bocage

4
LEDUC Eric
Agr Mathématiques
Lyc P. Claudel Laon

5
MINET Géraldine
Agr Mathématiques
Lyc P d'Ailly
Compiègne

6
MARTIN Noémie
CPE Clg Condorcet
Ribemont

7
EL FARISSI Amar
Cert Anglais
Lyc J. Rostand
Chantilly

8
LETORT Eglantine
Cert Documentation
C. Franck Amiens

9
FÉLIX BRANA Sandra
Cert Espagnol
TZR Somme

10
RAPACCIOLI Hélène
AESH
Clg J. Verne Rivery

11
MOMAL Jean-Christophe
Agr Histoire-géo
Lyc L. Thuillier
Amiens

12
LEROY Delphine
Cert Physique chimie
Lyc B de Perthes
Abbeville

13
CLÉMENT Sandrine
Cert Lettres modernes
Lyc la Hotoie
Amiens



14
FRIADT Guy
Cert Génie méca productive
Lyc P et M Curie
Nogent-sur-Oise

15
BOURRET Christine
Cert SVT
Clg Montaigne
Saint-Quentin

16
DOUJA Nabih
Cert Mathématiques
Clg G. de Nerval
Crépy-en-Valois

17
SAUVEAUX Laurent
Cert Documentation
Clg E. Lefèbvre Corbie

18
ASCASO Philippe
Cert Sc. Éco et sociales
Lyc J. de la Fontaine
Château-Thierry

19
LEMAIRE Valérie
Non-titulaire Allemand
Lyc P. Claudel Laon

20
MONTERO Daniel
Cert Histoire-géo
Lyc Européen
Villers-Cotterêts

20 suppléant-es

21
COMPAGNON Serge
Retraité génie mécanique

22
JESPIERRE Xavier
AESH Clg J. Verne
La Croix Saint-Ouen

23
REY Caroline
Cert Lettres modernes
Clg J. Verne Rivery

24
CHEVALLIER Michèle
Retraitée histoire-géo

25
CARPENTIER Karine
Psy-EN CIO Laon

26
MACIBORKO Olivier
CPE Lyc J. Monnet
Crépy-en-Valois

27
BELAREF Géraldine
AESH Lyc Européen
Villers-Cotterêts

28
SOUDAIN Perrine
Cert Physique chimie
Clg G-M Scellier
Airaines

29
GUEVILLE Laure
Cert Anglais
L. Thuillier Amiens

30
BOUCHEZ Christophe
Cert Technologie
Clg P. Eluard Gauchy

31
SOURDIN Elise
Cert SVT
TZR Somme

32
CHAPITRE Frédéric
Cert Mathématiques
Clg Ch. Fauqueux
Beauvais

33
BAUDELET Eléonore
Cert Documentation
Clg J. Brel
Villers-Bretonneux

34
DUHAUPAS Eric
Retraité histoire-géo

35
BRARD Adrien
Cert Eco-gestion
Lyc B de Perthes
Abbeville

36
PASQUIER Laurence
Cert Lettres modernes
Clg P. Eluard Gauchy

37
BARAILLE Marion
Cert Lettres classiques
Col R. Parks Amiens

38
SÉBERT Anne-Aubance
Agr Anglais
Lyc P. Claudel Laon

39
PIENNE Dominique
Retraité Génie méca
productive

40
DEBEIR Viannay
Cert Sc éco et sociales
Lyc P. Mendès-France
Péronne

À la Une

Le Snes-FSU à vos côtés

On pense souvent à tort que le syndicalisme se cantonne à des mots d'ordre et des incantations. Loin de ce cette vision, le Snes-FSU s'inscrit dans un syndicalisme à la fois de lutte pour imposer une conception plus juste du service public d'éducation, mais aussi d'accompagnement des collègues, dans la défense de leurs droits: amélioration des conditions de travail, salaires, mutations, santé...



Pour

- une nette augmentation de la valeur du point d'indice avec l'indexation sur les prix permettant d'assurer le niveau des pensions des futures retraitées.
- le raccourcissement de plusieurs échelons en classe normale, la déconnexion entre évaluation professionnelle et progression de carrière, la rupture avec le « néo-management »...

Pour

- fluidifier le mouvement avec l'exigence d'un mouvement national en un seul temps (avec des vœux « établissement » et un barème plus équilibré)
- renoncer aux postes à profil (certains recrutements relèvent clairement du copinage).

Suivi de carrière

La carrière et son déroulement sont un droit individuel dans le cadre de garanties collectives, inscrites dans le Statut général des fonctionnaires.

Et la carrière, c'est aussi le salaire ! Gagner un échelon, passer hors-classe ou classe exceptionnelle: ce sont des dizaines d'euros en plus à la fin du mois. À chacun de s'emparer de sa carrière ! C'est un enjeu capital, à l'heure où le gouvernement met à bas l'ensemble des garanties et statuts protégeant les salarié-es en général et les fonctionnaires en particulier: paritarisme, système des retraites et code des pensions... Grâce à son expertise et son engagement auprès de ses syndiqué-es, le SNES-FSU lutte contre les réformes qui ont détérioré le paritarisme. Face à l'opacité et l'arbitraire, le SNES est plus que jamais à vos côtés !

Nos militant-es portent à la connaissance des collègues leurs droits: PPCR, changement d'échelon et de grade, primes, heures sup, disponibilité, temps partiel, recours... Ce sont des réponses précises et nombreuses faites chaque jour à nos syndiqué-es avec un suivi personnalisé. Les stages syndicaux, les publications sur le

site académique du SNES-FSU et les réseaux sociaux, les mails d'informations, les interventions auprès des services du rectorat... autant d'actions militantes pour l'accompagnement et l'information des collègues au quotidien.

Mutations

Le lieu d'exercice conditionne la vie personnelle et professionnelle ! Le SNES-FSU assure un suivi personnalisé de ses adhérent-es: fonctionnement du mouvement, mesures de carte scolaire, compléments de service, recours... À l'INTER et à l'INTRA, les militant-es ont assuré plus de 150 rendez-vous téléphoniques et échangé plus de 1500 mails avec les collègues pour les aider et les conseiller. C'est aussi plusieurs appels aux services du rectorat pour porter les situations individuelles et signaler les problèmes ou les incohérences. C'est enfin trois stages « mutations » (plus de 100 participant-es) et plus de 150 fiches syndicales de suivi. La phase des recours sera encore l'occasion de faire valoir les droits des personnels.

Il n'y a pas de petite victoire

Contre les abus des personnels de direction

Acculé-es à un rendement toujours plus important des remplacements de cours non assurés, certain-es chef-es ont multiplié cette année les pressions.

Ainsi, il n'a pas été rare que des enseignant-es aient été privé-es d'accompagner leurs élèves pour une sortie organisée par leurs propres soins – quand celle-ci n'est pas purement supprimée –, que d'autres soient prié-es de prendre leurs élèves dès 8h au lendemain d'un voyage à l'étranger après un retour à 1h du matin, ou soient privé-es de formation continue parce qu'elle se déroule alors qu'ils ont cours, que des TZR remplacent dans des disciplines autres que la leur, ou sans arrêté rectoral, que des AESH soient sommé-es d'accomplir des missions qui ne sont pas de leur ressort (surveillance d'examen, de cour...), que des personnels soient harcelés par leur hiérarchie, sommés de rendre des comptes, convoqués sans motif dans le bureau, que des réunions prétendent obligatoires se multiplient...

La liste est longue, et nos militant-es n'ont eu de cesse d'intervenir pour que les droits les plus élémentaires soient respectés. Cela n'a pas toujours été couronné de succès, mais le plus souvent c'est une action conjointe du Snes-FSU et des collègues qui a permis d'obtenir gain de cause. Ces petites victoires, quelles qu'elles soient, démontrent que l'abattement et la résignation ne doivent plus être de mise, et que la victoire s'obtient grâce à des personnels informés, organisés, et soutenus!

Défendre les précaires

Les AESH et les AED sont des personnels indispensables au bon déroulement de la vie scolaire et au sein de l'école inclusive où les AESH ont un rôle majeur.

Le SNES-FSU les représente et se bat pour que leur présence soit reconnue, et pour un statut. Il est impératif que leurs droits soient respectés et qu'elles et ils soient représenté-es afin de ne pas les laisser seul-es face aux nombreuses dérives des PIALS ainsi que de la hiérarchie.

Le Snes-FSU s'implique quotidiennement par :

- l'organisation de différents stages,
- la participation aux groupes de travail au rectorat comme pour l'école inclusive où l'on veille à ce qu'il n'y ait pas d'abus dans la gestion des PIALS entre autres,
- la présence au sein des différentes instances comme la commission consultative paritaire dans le cadre des procédures disciplinaires,
- la prise en charge et suivi des demandes de situations individuelles et personnelles : guider les collègues dans les demandes de congé parental, remboursement de frais de transport, pour les anomalies au niveau des fiches de paies et/ou des arrêts maladie...
- des recours tels que pour la prime REP/REP+ auprès du tribunal administratif.

Hélène Rapaccioli

Pour

- un statut et un salaire digne
- le respect des missions

Pour des conditions de correction acceptables

Le 13 mai, les professeur-es de SES ont reçu leurs convocations pour les épreuves du Baccalauréat.

Plusieurs d'entre elles et eux étaient convoqué-es pour le Grand oral et corriger un lot de copies des épreuves nationales de spécialités, les deux missions étant simultanées. Les collègues avaient dès lors un jour et demi pour corriger leurs copies de bac, ce qui était absolument impossible. Saisi par plusieurs collègues de cette situation d'impossibilité, le SNES-

FSU est intervenu auprès de la Division des Examens et Concours (DEC) du Rectorat afin de trouver des solutions et pour un délai de correction acceptable.

L'intervention du SNES-FSU, conjointe à celle des collègues concerné-es, a permis de changer la donne. La DEC a en effet modifié les convocations, de sorte que les collègues sont désormais convoqué-es soit pour faire passer le Grand oral, soit pour corriger les copies des épreuves de spécialités.

Les stagiaires aussi ont des droits

Alors qu'elles et ils ne doivent avoir de classes à examen, le passage du stage à mi-temps et à plein temps couplé avec l'implantation tardive des berceaux ne permet souvent pas de respecter cette règle. Ce qui incite les services du rectorat à les convoquer aussi pour les corrections et le jurys. Une **simple lettre** de refus suffit à faire annuler les convocations.

Manuela De Oliveira

Catégories



CPE: encore dans la tourmente

Les tenants du néomangement ne désarment pas, leur volonté de réorienter le métier de CPE reste forte.

Le ministère de l'Éducation Nationale n'a jamais renoncé à l'idée de transformer les CPE en « managers de vie scolaire », simple rôle en appui fonctionnel de l'équipe de direction. L'an passé nous avions le « pacte », cette année nos missions sont orientées sous l'angle sécuritaire avec, par exemple, les internats de « redressement » pour restaurer l'autorité. Le dangereux « choc des savoirs » ne fait pas que trier nos élèves, il trie aussi nos missions: ici un chef d'établissement essaie d'ignorer le droit syndical, là il oublie la circulaire de métier, bafouant le temps de travail, là il demande à un AED de témoigner contre son CPE, ou là encore il demande à un CPE de présider les conseils de ses classes... Tout ceci ne fait pas partie de nos missions. Contre ces offensives, ne vous laissez pas faire! Résister, proposer, lutter... le SNES-FSU est un véritable antidote aux politiques néomanagériales.

Laurence Sergeant

Une lecture

Le lait de l'oranger

Le lait de l'oranger, c'est l'histoire d'une petite fille, qui vit en Tunisie avec ses parents et ses frères et sœurs. Dès sa plus tendre enfance, Zeiza Taieb va apprendre que les règles ne sont pas les mêmes quand on est une fille. Ce sera là le premier terreau de toutes ses luttes à venir contre les injustices. Dans ce récit autobiographique, Gisèle Halimi s'adresse à son père pour lui dire « tout ce qui n'a pas été dit ». Elle y raconte son enfance rebelle, ses combats contre les stéréotypes de genre véhiculés par la religion et l'école. Elle raconte aussi comment elle devient avocate, ses procès durant lesquels elle défendit les plus faibles en pleine guerre d'Algérie, la reconnaissance du viol comme crime, sa bataille pour la légalisation de l'avortement. A la fois actrice et témoin de notre époque, Gisèle Halimi côtoya Sartre, Simone de Beauvoir, Camus, Mitterrand, Simone Veil. *Le lait de l'oranger* est un récit majeur pour comprendre le parcours d'une femme qui bouleversa la condition féminine par son engagement sans faille. « Mes premières luttes se traduisirent par une volonté d'ingérence dans l'univers masculin. Je rejetai, en bloc, l'éducation donnée aux filles. Je refusai d'apprendre à coudre, à laver la vaisselle, à servir les chefs – père et frères – de la maison. Vers l'âge de quinze ou seize ans, je me sentais attirée vers l'action des hommes, Je voulais leur parler, agir avec eux, casser la ségrégation dans laquelle Edouard et Fortunée m'enfermaient. »

Le lait de l'oranger, Gisèle HALIMI, Collection L'Imaginaire (n° 728), Gallimard, 2021

Caroline Rey



En retraite, je reste syndiqué.e!

Plusieurs d'entre vous vont partir en retraite à la rentrée ou pendant l'année scolaire 2024-2025 et ce après une carrière rallongée par les réformes rétrogradés successives. Ce ne sera que bien mérité !

Certain-es pensent peut-être que la nouvelle vie qui s'annonce est synonyme de problèmes de santé liés à la vieillesse? Certes, en retraite on ne rajeunit pas mais c'est le moment de passer à autre chose, de faire ce que l'on a laissé de côté, de s'occuper des siens, de soi-même et de continuer à vivre pleinement. Être syndiqué-e c'est participer à son niveau à l'activité syndicale pour se défendre, défendre son

métier, des revendications que l'on a portées durant sa vie active, le service public d'éducation et un projet de société de transformation sociale plus juste et plus égalitaire. En retraite, tout cela reste d'actualité, avec des problématiques différentes bien sûr, mais pour lesquelles il faut continuer à se battre. C'est le cas dans le S1 des retraité-es du SNES-FSU structuré dans chaque département. En restant syndiqué-e, on dépend aussi de la Section Fédérale des Retraité-es de la FSU (SFR/FSU), de la section départementale de la Fédération Générale des Retraité-es de la Fonction Publique (FGR/FP). Au niveau intersyndical, nous appartenons aussi au Groupe des neuf dont nous venons de fêter les 10 ans d'existence et d'actions (G9 = CGT, FO, CFE/CGC, CFTE, FSU, Solidaires, FGR/FP, et

2 associations UNRPA et LSR). Depuis 3 ans maintenant, le rectorat, comme quasiment partout en France, refuse de nous communiquer la liste des futur-es retraité-es, ce qui ne nous permet pas de garder le contact. **Nous vous demandons donc, si c'est votre cas, de signaler à la section académique (S3ami@snes.edu) votre date de départ en retraite, ce qui nous permettra de nous rapprocher de vous.** Rester syndiqué-e, c'est bien pour chacun-e, pour le collectif des retraité-es du SNES-FSU, pour le SNES et la FSU et... ça fait du bien, on vous le garantit. À bientôt de nous retrouver en réunion ou dans l'action et bonne nouvelle vie à celles et ceux qui vont quitter les classes.

Serge Compagnon,
responsable académique
des retraité-es

L'Éducation au Portugal 50 ans après avril



Si l'on compare la situation du Portugal il y a 50 ans à celle d'aujourd'hui, non seulement dans le domaine de l'éducation mais aussi dans les secteurs les plus divers de la société, il ne fait aucun doute que le pays a accompli des progrès remarquables dans de nombreux domaines et que la démocratisation de l'accès à l'éducation y a grandement contribué. Car le droit à l'éducation n'est pas un droit comme les autres, c'est le droit qui renforce tous les autres droits. Comme l'a rappelé António Guterres lors d'un sommet des Nations Unies, «l'éducation transforme les vies, les économies et les sociétés».

Or, ce droit est aujourd'hui menacé par la pénurie croissante d'enseignant-es qualifié-es, qui conduira inexorablement à une perte de qualité scientifique et pédagogique dans les écoles publiques, ce qui représente un énorme recul du droit à l'éducation, tel qu'il est inscrit dans la Constitution, un droit universel qui ne peut être aliéné dans une démocratie digne de ce nom.

C'est pourquoi, à l'heure où le pays célèbre le 50e anniversaire de la révolution des œillets, il est important de réaffirmer le caractère démocratique de l'école publique — une école de tous et pour tous — et d'exiger qu'elle soit dotée des moyens nécessaires à l'accomplissement de cette importante mission. Les enseignant-es portugais-es continueront à être à l'avant-garde de ce combat pour approfondir les valeurs et les idéaux d'avril: liberté, égalité, solidarité, justice sociale, développement et démocratie.

Manuela Mendonça
Présidente de la Federação Nacional dos
Professores – FENPROF

Propos recueillis par Manuela De Oliveira

Brèves de l'Aisne



De nombreux collèges entrent en résistance contre le « Choc des savoirs » et ses groupes de niveaux. Focus sur deux d'entre eux.

Les collèges de Braine et de Vailly-sur-Aisne, grâce au S1, ont connu une journée d'action le vendredi 17 mai 2024. Les équipes des deux collèges ont décidé, ensemble, de mettre en place une journée «collège mort», non sans difficultés. Mobiliser un collectif est complexe en raison de la pression de la hiérarchie et de la lassitude des collègues.

Mais le « choc des savoirs » est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. À Braine, des HIS ont été menées avec l'expertise du SNES-FSU, dans le but de déceler les dangers de cette réforme. Lors de la 1ère HIS les collègues ont fait le point sur les différentes actions départementales, académiques et nationales et ont décidé d'une opération «collège mort». La colère des collègues aura été le moteur de cette action: tract, banderole, tractage et communication. Vailly-sur-Aisne a mis en place l'action le même jour par le biais de la communication entre les collègues et du SNES-FSU. Résultat de cette journée, seulement environ 80 élèves (dont une vingtaine en sortie scolaire) présent-es au collège de Braine et une 30aine au collège de Vailly-sur-Aisne: c'est une réussite! Cette journée «collège mort» est le signe que le tri des élèves n'est pas accepté par les enseignant-es, ni par les parents. La suite des actions locales est encore à construire, mais cette journée est encourageante. Contre le « choc des savoirs » et le tri des élèves, nous ne lâcherons rien avec le SNES-FSU!

Morgan Sanson

Brèves de Somme

Le SNES-FSU dans la F3SCTD 80

La F3SCTD 80 est compétente dans la protection, la prévention, l'information pour ce qui concerne la santé, les conditions de travail, la sécurité, les accidents, les risques psychosociaux, les violences sexistes et sexuelles (VSS), les discriminations... Suite aux élections professionnelles de 2022, 8 collègues FSU siègent à la F3SCTD. La FSU travaille dans l'unité avec les autres syndicats pour que notre intervention soit la plus efficace possible. Cette année, l'activité a été intense (suivi des fiches RSST, 4 réunions de la F3SCTD*, des groupes de travail autour de l'accueil des Élèves à Besoins Éducatifs Particuliers, de la déconnexion numérique, 3 visites d'écoles, 2 visites de collègues**, autant de réunions de

restitution...). La F3SCTD ne fait pas de miracles, ne remplace pas l'action syndicale mais c'est un levier utile pour les personnels. Notre activité a participé à l'amélioration de situations dans certains établissements. Des collègues en souffrance ou ayant subi des VSS ont été accompagnés. Nous sommes à votre écoute pour tout ce qui peut influencer sur la santé, la sécurité, les conditions de travail. Vous pouvez saisir le registre SST de votre établissement ou service (CIO, DSDEN...).

* les PV sont en ligne sur le site de la DSDEN, les comptes-rendus sont sur le site du SNES-FSU Amiens.

** la F3SCTA, A pour académique, s'occupe des services du Rectorat et des lycées.

Saisir la secrétaire départementale:

f3sctd80@ac-amiens.fr

Saisir la référente VSS du département:

vdhas80@ac-amiens.fr



Corinne Colomb, Secrétaire départementale SNES-FSU de la F3SCTD80

Brèves de l'Oise



Chaumont-en-Vexin, Beauvais, Saint-Aubin-en-Bray, Liancourt, Creil, Neuilly-en-Thelle, Compiègne, Estrée-Saint-Denis, Chantilly, Saint-Just-en-Chaussée, Breuil-le-Vert...

Tout au long du printemps les opérations les « collèges déserts », réunions publiques, HIS, grèves, distributions de tracts et comités d'accueil pour les IPR se sont enchaînés dans l'Oise.

Partout les parents d'élèves s'opposent, aux côtés des personnels, à ce projet de parcours scolaires ségrégués. Nous continuerons ensemble à nous mobiliser jusqu'à la fin de l'année scolaire, notamment dans le cadre des conseils écoles-collèges et des conseils d'administration ! Car nous voulons une autre rentrée scolaire : dans l'Oise comme ailleurs, c'est un choc des moyens pour l'École publique que nous voulons !

Bénédicte Viguière



La section académique vous souhaite d'excellentes vacances !

Section Académique

25 rue Riolan

80000 Amiens

03 22 71 67 90

s3ami@snès.edu

www.amiens.snès.edu

Impression: IRG, rue Haute des Champs, Amiens

Directrice de publication: Manuela De Oliveira

Maquette: M De Oliveira et F-J Dazin

Routage: Egide MD 25, Av. Roger Dumoulin, Amiens

Commission paritaire: 0926s05560 — **issn:** 0337-7334